BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 509

69 – RHÔNE

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE LYON

Ventes et cessions

532 251 386 RCS Lyon.
RIBO.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Capital : 1005000.00 EUR.
Adresse : 20, Boulevard Irène Joliot-Curie, 69200 Vénissieux.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : 532 251 386 RCS LYON RIBO Forme : Société par actions simplifiée Adresse : Vénissieux (69200) 20 Boulevard Irène Joliot-Curie Oppositions : art. L. 236-15 du Code de commerce. Commentaires : Projet de fusion entre la société ALDES FRANCE, société par actions simplifiée, de droit français, au capital de 23.688.019,00 €, dont le siège social est sis à Vénissieux (69200) 20 Boulevard Irène Joliot-Curie, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro unique d'identification 907 819 528 RCS Lyon, et RIBO, société par actions simplifiée, de droit français, au capital de 1.005.000,00 €, dont le siège social est sis à Vénissieux (69200) 20 Boulevard Irène Joliot-Curie, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro unique d'identification 532 251 386 RCS LYON. AVIS DE PROJET DE FUSION Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 13 janvier 2025, les sociétés ALDES FRANCE et RIBO ont établi un projet de fusion par voie d'absorption de la société RIBO par la société ALDES FRANCE. La société RIBO ferait apport à la société ALDES FRANCE de la totalité de son actif, soit 4.032.411 euros, à charge de la totalité de son passif, soit 1.704.800 euros. La valeur nette des apports estimée à leur valeur nette comptable s'élèverait donc à un actif net de 2.327.611 euros. Les sociétés ALDES FRANCE et RIBO étant détenues en totalité par la société ALDES S.A.S (956 506 828 RCS LYON), il ne sera procédé à aucune augmentation de capital, aucun rapport d'échange n'a été déterminé. La fusion prendrait effet rétroactivement au 01/01/2025 d'un point de vue comptable et fiscal. Toutes les opérations actives et passives, effectuées par la société RIBO depuis le 01/01/2025 jusqu'au jour de la réalisation définitive de la fusion seraient prises en charge par la société ALDES FRANCE. La société ALDES FRANCE sera dissoute de plein droit sans liquidation, à la date de réalisation définitive de la fusion. Les créanciers de la société absorbante, ainsi que ceux de la société absorbée dont les créances sont antérieures au présent avis, pourront faire opposition à la présente fusion dans les conditions prévues aux articles L. 236-15 et R.236-8 du Code de commerce, soit 30 jours à compter de la date de la présente publication, devant le Tribunal de commerce compétent. Conformément à l'article L. 236-6 du Code de commerce, le traité de fusion établi le 13 janvier 2025 a été déposé : - Au greffe du tribunal de commerce de Lyon, le 13 janvier 2025, au nom de la société RIBO ; - Au greffe du tribunal de commerce de Lyon, le 13 janvier 2025, au nom de la société ALDES FRANCE. Pour avis..